

DOSSIER DE CANDIDATURE

2020/2021

Appel à projets

« Jumelages-résidences d'artistes ou de journalistes »

Partenaire artistique / journaliste (personne morale) : **Stéphane Deschamps, Christophe Tréhet**

Établissement scolaire : **Lycée Professionnel Bernard Palissy**
5 sente aux loups
76 152 Maromme

Partenaire(s) associé(e) à l'action : **le 106, scène de musiques actuelles**
Métropole Rouen Normandie
allée François Mitterrand
76100 Rouen

Intitulé exact du projet : **Résidence de journalistes spécialisés 'musique'**

Montant de la subvention DRAC demandée :

ÉCOLE		COLLÈGE		LYCÉE (Professionnel)	X	LYCÉE AGRICOLE	
MFR		FORMATION - CFA		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			

Le dossier est **transmis par le partenaire artistique**, il est rempli en co-construction avec l'établissement partenaire. L'ensemble des rubriques doit être renseigné. Aucun document annexe ne sera examiné, sauf les CV des artistes. Ce dossier est à envoyer sous format pdf et la page comportant les signatures scannées dans un même courriel (**voir la dernière page du cahier des charges**), en mentionnant dans le titre du message : **Jumelages EAC avec le nom du partenaire artistique qui portera le projet** avant le :

2 avril 2020, délai de rigueur

Un accusé de réception sera envoyé au porteur de projet. Sans nouvelle de cet accusé de réception dans les **quinze jours** après la date de clôture, veuillez prendre contact avec Sébastien PICAULT, DRAC Normandie.

L'envoi de ce dossier de présentation ne garantit pas l'octroi d'une subvention, qui sera attribuée après examen par un jury comprenant des représentants de la DRAC Normandie, des Rectorats de Caen et de Rouen, des DSDEN, de la DRAAF, des Départements de la ComUE et de personnes qualifiées.